JBd/Mrl

M. Blanchard.
Secrétaire d'Ambassade.
Direction d'Afrique-Levant.

Direction d'AFRIQUE-LEVANT
Bureau d'Afrique

N O T E

L'ignorance dans laquelle l'opinion publique des Etats-Unis se trouve vis à vis des questions coloniales est bien connue Traditionnellement et sentimentalement cette opinion accorde aux puissances coloniales un préjugé défavorable qui nous a souvent nui dans les Assemblées internationales depuis la Conférence de San Francisco, le Gouvernement américain se faisant l'écho de cette opinion publique, souvent plus par ignorance que par mauvaise volonté.

Il a donc paru nécessaire, si l'on veut progressivement remonter ce courant, de mieux informer l'opinion publique américaine des réalités de l'administration de territoires coloniaux par les puissances européennes et la France en particulier.

.../...

Archives de Sciences Po

Archives de Sciences Po

A cet effet, le Ministère des Affaires Etrangères, à la suite de conversations tenues au mois de juillet entre un agent de la Direction d'Afrique-Levant et M. Bourgery, adjoint de M. Mc Ghee, Secrétaire d'Etat adjoint chargé entre autre des affaires d'Afrique, a formé le projet de donner à des étudiants, fonctionnaires ou missionnaires américains venant en France, un enseignement colonial général.

Cette initiative compléterait heureusement celle qui a été prise par quelques personnalités américaines, d'organiser un cycle de conférences dans différentes villes des Etats-Unis pour faire connaître les problèmes africains, grâce notamment à la venue de conférenciers français avertis des questions coloniales.

Enfin, ce projet serait, semble-t-il, d'autant plus opportun que le Gouvernement américain, conscient maintenant des erreurs de jugements commises à l'égard des puissances coloniales, nous témoigne depuis quelque temps des dispositions favorables qui se sont manifestées récemment lors des conversations de Washington sur les questions de territoires non autonomes.

x
x x

Dans l'esprit du Ministère des Affaires Etrangères, le projet en question consisterait à organiser pour les Américains

.../...

Archives de Sciences Po

Archives de Sciences Po

venant en France un programme de cours et de conférences, en choisissant dans différents organismes ou instituts d'enseignements de la Capitale, ceux des cours professés qui paraîtraient les plus intéressants, de manière à constituer, dans le cadre de l'enseignement existant, un programme d'étude réparti sur une année scolaire. Ces cours porteraient sur l'administration coloniale, la géographie, les conditions climatiques, humaines, sociales, économiques, qui prévalent dans nos territoires d'Afrique, et sur les problèmes particuliers auxquels les autorités françaises doivent faire face pour administrer un empire beaucoup plus vaste et peuplé que la Métropole. De cette prise de contact avec des problèmes réels, les Américains tireraient sans doute un grand profit qui aurait vraisemblablement pour effet de contribuer à redresser bien des idées erronées ayant cours aux Etats-Unis.

Dans une première étape, un programme de cours échelonnés sur l'année scolaire 1950-51 pourrait être élaboré, au moins de façon provisoire. Même si l'on ne réussissait à grouper, dans ce premier stade qu'un petit nombre d'Américains, il y aurait avantage à commencer ces cours au mois d'octobre ou novembre prochain.

Il serait souhaitable que ce programme soit établi sous

.../...

Archives de Sciences Po

Archives de Sciences Po

l'égide d'un organisme qui coordonnerait le déroulement de ces cours. Ceux-ci seraient professés, soit à l'Institut des Hautes Etudes d'Administration musulmane, soit à l'Ecole Coloniale, à l'Institut des Sciences Politiques, à la Sorbonne, à l'Ecole de Langues Orientales....

Par la suite, dans un second stade, si l'expérience s'avérait satisfaisante, le programme serait complété, éventuellement par un ou deux cours professés spécialement pour ces Américains

x
x x

Le financement du système ne devrait pas poser de problèmes difficiles, les cours proposés aux stagiaires étant normalement professés dans ces institutions.

Quant aux frais de séjour des Américains devant bénéficier de cet enseignement, ils seraient supportés par les organismes américains ou éventuellement français, qui procèdent à l'envoi ou l'échange de boursiers entre les deux pays -comme la Fullbright Commission.

Le recrutement des bénéficiaires de ces bourses d'étude coloniales devrait, semble-t-il, s'effectuer parmi des étudiant américains, mais également parmi tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique, jeunes fonctionnaires, missionnaires protestants américains ou autres.

Archives de Sciences Po

Archives de Sciences Po

Toutefois, ce n'est que lorsque le principe de cette organisation et l'élaboration d'un programme au moins provisoire auront été adoptés, que le Ministère des Affaires Etrangères prendra, par l'intermédiaire de son Ambassade à Washington, les contacts nécessaires avec les milieux américains intéressés, pour le recrutement des stagiaires coloniaux./.

Archives de Sciences Po